

**Observatoire du Management Alternatif
Alternative Management Observatory**

—
Essai

Enjeux et limites de la démocratie locale

L'exemple du 14^{ème} arrondissement (Paris)

Anne Hurand

Mars 2008

Majeure Alternative Management – HEC Paris
2007-2008

Genèse du présent document

Cet essai a été réalisé sous la forme initiale d'une enquête pour le cours intitulé « Les villes et le développement territorial : acteurs, outils et institutions » dispensé dans le cadre de la Majeure Alternative Management, spécialité de troisième année du programme Grande Ecole d'HEC Paris.

Il a été dirigé par Daniel Grande, responsable de ce cours.

Origins of this research

This research was originally presented as a research essay within the framework of the “Alternative Management” specialization of the third-year HEC Paris business school program.

The essay has been supervised by Daniel Grande.

Charte Ethique de l'Observatoire du Management Alternatif

Les documents de l'Observatoire du Management Alternatif sont publiés sous licence Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/> pour promouvoir l'égalité de partage des ressources intellectuelles et le libre accès aux connaissances.

L'exactitude, la fiabilité et la validité des renseignements ou opinions diffusés par l'Observatoire du Management Alternatif relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Enjeux et limites de la démocratie locale.

L'exemple du 14^{ème} arrondissement (Paris)

Résumé : Comment définir la démocratie locale ? A quoi sert-elle ? Comment peut-elle fonctionner, quelles sont les idées qui la définissent mais également les instances qui la soutiennent ? En s'appuyant sur l'exemple du 14^{ème} arrondissement à Paris, cet article propose des réponses à ces questions et cherche à comprendre et à analyser quels sont les enjeux et les difficultés de la démocratie locale aujourd'hui.

Mots-clés : démocratie locale, démocratie participative, politique, ville, quartier, décentralisation, Paris

Limits and stakes of local democracy.

The example of the 14th district of Paris

Abstract: What is local democracy? What is its purpose? How does it work and how to implement it? This article aims at answering such questions by studying the specific case of Paris' 14th district, in an attempt to analyse the limits and the stakes of local democracy today.

Key words: local democracy, politics, policy, city, decentralisation, Paris

Remerciements

Je ne pouvais commencer cet essai sans remercier les personnes rencontrées pour leur disponibilité et pour avoir partagé leurs réflexions avec moi. Merci à Romain Paris, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, à Frederic Vuillod, membre du conseil de quartier Pernety et actif dans de nombreuses associations du quartier, à Stephanie Badiez, assistante chargée de la démocratie locale à la mairie du 14^{ème} arrondissement, à François Hannover, directeur de l'association ADELS (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale), à Dominique Gentil, président de l'observatoire des conseils de quartier du 14^{ème}, à l'association Urbanisme et Démocratie, et à toutes les personnes (habitants du 14^{ème} ou non) avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger sur le sujet.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction : Pourquoi s'intéresser à la démocratie locale ? | 6 |
| Partie 1. Qu'est-ce que la démocratie locale ? | 7 |
| Partie 2. A quoi sert la démocratie locale ? | 9 |
| Partie 3. Quelles formes peut prendre la démocratie locale ? L'exemple du 14ème arrondissement | 11 |
| Partie 4. Quelles sont les limites de la démocratie locale ? | 14 |
| Partie 5. Quels enjeux pour la démocratie locale aujourd'hui ? | 17 |
| Conclusion | 20 |
| Bibliographie..... | 21 |

Introduction : Pourquoi s'intéresser à la démocratie locale ?

Si on en croit l'ensemble des programmes électoraux, la démocratie locale a toutes les vertus et doit être développée.¹ Mais pour une étudiante qui se penche sur ce concept, les choses ne sont pas aisées. Le terme de démocratie locale recoupe diverses réalités : s'agit-il des plus grandes prérogatives laissées à la mairie d'arrondissement ? des débats citoyens ? de référendum d'origine populaire ? des actions de collectifs d'associations ? des fêtes de quartier ?

Rapidement, il apparaît que sous le terme de démocratie locale pointe l'idée de démocratie participative. L'étudiante alors s'interroge : que cherche-t-on en voulant développer la démocratie locale ? Ne serait-ce pas d'abord un effet de mode ? Que permet-elle concrètement ? Qui cherche à la développer ? Les élus ? Si oui qu'en attendent-ils, comment la mettent-ils en place ? N'y a-t-il pas des sujets que la démocratie locale ne peut traiter ?

NB Les informations contenues dans cet article n'engagent que son auteur. Elles proviennent de recherches théoriques et pratiques dans le 14^{ème} arrondissement et à l'ADELS². Elles sont surtout le fruit de rencontres

¹ Source : Journal « La Page » numéro 78 et programmes électoraux des candidats du 14^{ème} arrondissement distribués sur les marchés le dimanche matin

² ADELS : Association pour le Démocratie et l'Education Locale et Sociale, qui publie notamment la revue « Territoires »

Partie 1. Qu'est-ce que la démocratie locale ?

La démocratie est définie comme le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple. Il s'agit d'un système politique où chaque citoyen a le pouvoir de prendre une part aux décisions qui le concernent. Aujourd'hui cette souveraineté du peuple s'exprime surtout par le vote, mais cela n'a pas toujours été le cas et les partisans de la démocratie locale se réfèrent souvent à la démocratie grecque, dans laquelle les citoyens se regroupaient sur l'agora pour discuter des problèmes locaux.

On arrive ici à un point important : aujourd'hui la démocratie locale est pensée comme nécessairement participative¹. Or la démocratie locale est d'abord l'idée que les décisions doivent être prises au niveau où elles s'appliquent : principe de subsidiarité. Elle se traduit donc aussi par une démocratie représentative, avec les élections communales et cantonales notamment². Mais, pour l'ADELS, la démocratie locale est une « pratique ancrée sur le territoire local, communal ou intercommunal (...) issue du mouvement d'autogestion des années 1960-1970 et s'opposant aux pratiques autoritaires voire autocratiques des élus locaux »³. Dans cet article, j'ai choisi de considérer que la démocratie locale doit laisser une part importante à la participation des citoyens car là se trouve le véritable enjeu aujourd'hui.

La démocratie locale n'est pas la démocratie directe (qui implique une délégation de compétence aux citoyens), elle ne se limite pas à la démocratie participative, ni à la démocratie représentative ; elle n'est pas non plus la démocratie de proximité (qui tend à s'enfermer sur les seuls problèmes locaux).

Qu'est-ce alors que la démocratie locale ? On entendra ici par démocratie locale le fait que les citoyens participent aux prises de décisions qui les concernent localement. Elle se traduit non seulement par le vote mais aussi par une place laissée à l'initiative du citoyen, à sa

¹ Qualifier une démocratie de « participative » est par définition un pléonasme, pourtant beaucoup y reviennent face aux carences du politique

² Rappelons ici que régions, départements et communes n'ont pas toujours eu le pouvoir qu'ils ont aujourd'hui. Leurs prérogatives se sont progressivement étendues depuis les lois de décentralisation de 1982 qui leur ont délégué une partie du pouvoir politique.

³ *Démocratie participative locale, Comprendre, Agir, Proposer* Collection Les Pratiques du CEDIS

participation à la décision et à l'action (via les conseils de quartier, les associations...). Elle se développe dans une échelle adaptée à la prise de décision et qui intéresse les habitants (le village, le quartier).

L'aspect participatif de la démocratie locale peut être plus ou moins développé. On peut le situer dans une échelle à cinq niveaux : la fonction festive (qui a pour seul but de créer du lien social), l'information (condition nécessaire mais non suffisante de la participation politique), la consultation, la concertation et la participation ou codécision (qui implique un partage du pouvoir, et qui reste rare).

Partie 2. A quoi sert la démocratie locale ?

L'idée sous-jacente à la démocratie locale est que le local est **l'échelon pertinent de la prise de décision politique**. C'est le sens du principe de subsidiarité : les décisions prises sur le terrain sont plus adaptées que celles qui sont prises de façon centralisée car elles s'adaptent aux réalités locales. Ceci fait, pourquoi encore développer une démocratie participative locale ?

L'idée première de la démocratie participative locale est de considérer que **toute personne est un expert du lieu où elle vit**. Pour R. Paris⁴, il s'agit d'éviter que les lieux soient détournés de leurs usages. Pour cela il est indispensable d'impliquer en amont les habitants pour qu'ils puissent exprimer leurs ressentis et leurs besoins. De même pour F. Vuillod⁵, les élus ne sont pas assez nombreux pour appréhender un quartier, ils ont besoin de l'aide des habitants. La démocratie locale a donc pour rôle de permettre un **meilleur fonctionnement du quartier**, en mettant en relation les élus, les habitants et l'administration.

La démocratie participative locale permet également d'accroître la **cohésion sociale** dans un quartier car les réunions sont des lieux de discussion, et les propositions faites vont souvent dans le sens d'une intégration sociale⁶.

Mais la démocratie locale peut aussi être vu comme **le moyen d'impliquer les gens dans la politique**. L'échelon communal (voire du quartier) est considéré comme le lieu naturel de la participation politique. Il est en effet « un territoire lisible par les gens, par les groupes, c'est le lieu d'implication possible, et l'objet d'une possible 'mise en mouvement' »⁷. Pour D. Gentil⁸, la démocratie locale constitue un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Pour lui en

⁴ Romain Paris est adjoint à la mairie du 14^{ème} arrondissement en charge de l'urbanisme

⁵ Frédéric Vuillod est un membre actif au sein de plusieurs associations du 14^{ème} arrondissement et membre du conseil de quartier Pernety. A ce titre, il est candidat d'ouverture sur la liste de Pierre Castagnou (PS) aux prochaines élections municipales.

⁶ Le conseil de quartier de Mouton Duvernet offre par exemple depuis plusieurs années une soirée de réveillon aux plus démunis

⁷ in *Démocratie participative locale, Comprendre, Agir, Proposer* Collection Les Pratiques du CEDIS

⁸ Dominique Gentil est le président de l'Observatoire des Conseils de Quartier du 14^{ème} arrondissement

effet, les citoyens ne doivent pas être seulement des électeurs intermittents mais agir au quotidien pour leur environnement. L'idée est de pouvoir amener les habitants à s'intéresser et à participer à la vie politique d'abord au niveau local puis dans un cadre plus large.

Pour résumer, je reprends ci-dessous les quatre objectifs que l'ADELS confère à la démocratie participative locale⁹ :

- le contrat social (lien entre les gens pour permettre ensuite le débat)
- l'amélioration des services et de la politique publique (expertise des usagers, ressource précieuse pour l' élu)
- la réhabilitation du politique (élu comme lien entre local et global)
- pour plus de justice sociale (participation de tous, remise en cause des barons élus ou associatif)

Quelles formes doit prendre la démocratie locale pour permettre tout cela ? Faut-il l'institutionnaliser pour qu'elle soit efficace ? Faut-il au contraire laisser les citoyens s'exprimer librement ?

⁹ in *Démocratie participative locale, Comprendre, Agir, Proposer* Collection Les Pratiques du CEDIS

Partie 3. Quelles formes peut prendre la démocratie locale ? L'exemple du 14^{ème} arrondissement ...



Le 14^{ème} arrondissement de Paris compte environ 130 000 habitants et jouit d'une tradition de forte participation des associations, surtout dans certains quartiers, comme Pernety. Depuis 2001, la mairie s'est engagée à développer la démocratie locale. Sur son site internet on lit : « Reconnaître le droit de chacun à participer à la vie de la cité, c'est adopter un mode d'élaboration collective et démocratique des choix relatifs à son cadre de vie locale. La priorité est de donner la parole aux habitants. ». Deux postes de l'administration sont dédiés à la démocratie locale et un élu référent a été désigné¹⁰.

Dans le 14^{ème} arrondissement, les **principales instances de la démocratie locale** sont :

- le Conseil d'Arrondissement
- le CICA ¹¹
- le Conseil de la Jeunesse
- le 14^{ème} arrondissement ne comporte pas de conseils de la vie étudiante, ni des parisiens non communautaires (mais ils existent au niveau parisien, avec des représentants du 14^{ème})
- 6 conseils de quartier qui constituent aux yeux de la mairie et des habitants le principal organe de la démocratie participative locale. Ils sont composés de 30 membres, dont 16 habitants tirés au sort sur une liste de volontaires. Chaque conseil a sa propre façon de fonctionner¹².

¹⁰ Il s'agit de Sergio Coronado, que je n'ai pas pu rencontrer

¹¹ CICA : comité d'initiative et de consultation, créé par la loi PML (Paris, Marseille, Lyon)

¹² Ainsi Mouton Duvernet et ses fêtes, Montsouris et le géant d'Issoir, Montparnasse et la statue d'Edgar Quinet, Didot Portes de Vanves et le matériel audiovisuel, ... De la même façon, les modes de fonctionnement



En plus de ces instances « institutionnalisées », il existe dans le 14^{ème} un **tissu associatif** dense¹³. Bien sûr la plupart de ces associations ont un objet limité (yoga ou cours de cuisine) mais d'autres sont très engagées dans leur environnement¹⁴. Les associations constituent des espaces affinitaires indispensables à la vie de quartier. Pour les personnes rencontrées à Udé¹⁵, les avantages des associations par rapports aux conseils créés par la mairie sont qu'elles sont des personnes morales indépendantes de la mairie et qu'elles sont composées de personnes regroupées autour d'un projet commun, et non tirées au sort sur une liste. Certaines personnes à Udé concèdent toutefois que l'aspect « bande de copains » peut empêcher certains de les rejoindre.

Par rapport à d'autres arrondissements de Paris, la démocratie locale (notamment via les conseils de quartier mais également le dynamisme des associations) semble plutôt bien fonctionner dans le 14^{ème} arrondissement d'après S. Badiez. Le 14^{ème} arrondissement est également le seul arrondissement de Paris à avoir son propre observatoire des conseils de quartier indépendant¹⁶, en plus de l'observatoire parisien de la démocratie locale. Dernière particularité des conseils de quartier du 14^{ème} : ils sont présidés par un habitant, qui fixe

peuvent différer, ainsi les habitants non membres du conseil de quartier peuvent être consultés et faire partie des groupes de travail ou non selon les conseils.

¹³ D'après Dominique Gentil on compte 300 associations inscrites au CICA et 160 à la maison des associations, soit un total estimé à 800 associations inscrites ou non inscrites.

¹⁴ La Page, Udé, Collectif Logement, Attac...

¹⁵ Udé : Association Urbanisme et Démocratie est une association du quartier Pernety qui soutient toute initiative des habitants voulant se réapproprier leur quartier

¹⁶ Celui-ci est né spontanément de la volonté des personnes membres de la commission qui a réfléchi sur la charte des conseils de quartiers. Il est composé de 10 personnes volontaires ou nommés par la mairie et un représentant par CQ.

l'ordre du jour, et non par un élu. Ceci protège la mairie d'éventuelles dénonciations d'instrumentalisation politique des conseils de quartier, mais peut également jouer en leur défaveur si le président bénévole manque de disponibilité.

Partie 4. Quelles sont les limites de la démocratie locale ?

Au cours de mon enquête dans les rues et les cafés du 14^{ème}, mais aussi devant mon ordinateur ou à la bibliothèque, il est rapidement apparu que les limites à la démocratie locale participative sont nombreuses. Parmi celles qui sont présentées ici, certaines sont inhérentes à la démarche, d'autres sont plus spécifiques au 14^{ème} arrondissement.

Ce qui saute d'abord aux yeux c'est le **manque de représentativité** des gens qui participent aux consultations et aux groupes de travail. Une étude menée par des étudiants de Science Politique sur les conseils de quartier montrent ces personnes sont majoritairement des hommes assez âgés appartenant à des CSP +. Ne sont donc que très peu représentés les jeunes, les étrangers, les catégories populaires. Se pose alors la **question de la légitimité** de leurs avis et propositions. En quoi seraient-elles plus appropriées que celles d'élus qui ont été élu au suffrage universel ? Ainsi, c'est avec humour que le président d'Udé a évoqué le fait que son association soit appelée à donner un avis en tant qu'expert, alors qu'elle ne représente que sa propre opinion. C'est donc toujours **l'élus qui a le dernier mot, grâce à la légitimité** qu'il a acquis par le suffrage universel. La démocratie participative locale n'est donc pas directe et reste consultative.

On touche alors une deuxième limite, celle de **l'absence de pouvoir réel** des instances de consultations. Ceci peut avoir un effet de démotivation sur les personnes qui s'impliquent et dont les propositions ne sont jamais retenues. Les conseils de quartier par exemple doivent émettre des vœux qui ne sont pas toujours pris en compte¹⁷. Pour Dominique Gentil, le risque est que certaines personnes aient l'impression que la mairie se sert d'eux pour faire une opération de communication et ne tient pas à écouter les habitants (ce qui d'après lui n'est pas vrai dans le 14^{ème}). L'exemple du Conseil d'Arrondissement du 28 janvier est édifiant : en quarante cinq minutes, toutes les motions avait été votées à l'unanimité. Comment

¹⁷ Ainsi une proposition d'aménagement pour la place de la Catalogne n'a été examinée que tardivement.

l'expliquer ? Les sujets n'étaient-ils pas intéressants ce jour-là ? Les personnes présentes n'étaient-elle pas informées ou concernées ?

A cela s'ajoute l'extrême **lenteur de la prise de décision**. Deux raisons à cela : la première est l'impossibilité parfois de parvenir à un accord par la concertation¹⁸ ; la deuxième est la lourdeur des processus d'appels d'offre, encore accentué par le fonctionnement de la mairie de Paris¹⁹. Lors du renouvellement des conseils de quartier à mi mandat, on a observé une baisse importante du nombre de candidats²⁰. Ceci s'explique-t-il par un désenchantement sur le pouvoir réel du conseil de quartier ? par une frustration des habitants impliqués ?

Il est nécessaire de préciser ici que **la ville de Paris** a un fonctionnement un peu particulier et n'a jamais été à la pointe de la démocratie locale. La mairie d'arrondissement n'a que peu de pouvoir²¹. Un budget participatif existe aujourd'hui pour la voirie et les espaces verts et doit être élargi. Aujourd'hui, on observe un manque de formation et de compréhension du fonctionnement de la mairie de Paris, ce qui nuit à l'action des différents conseils. Par exemple les conseils de quartier ne parviennent pas à utiliser correctement leurs budgets.

Une limite propre à l'arrondissement est aux yeux de tous que le CICA n'a joué le rôle qu'il aurait pu jouer. Les associations s'y réunissaient pour des soirées thématiques, autour d'un ou plusieurs intervenants. Mais, sans suivi, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes (sur le logement social ou la communication par exemple). Les associations, moteurs de la vie de l'arrondissement pourraient être plus en lien avec la mairie.

Une autre limite à considérer est **le risque de repli sur soi** que la démocratie locale comporte. Il est à craindre que les personnes se manifestent lors des débats publics seulement pour défendre leurs seuls intérêts privés. C'est le cas notamment lors de la construction de logements sociaux. Il n'est pas rare que les voisins montent une association pour faire une contre proposition. F. Hannover insiste sur le fait que le local doit être le tremplin vers des

¹⁸ Ainsi, la décision concernant la localisation d'une barrière rue Léonine a finalement dû être tranché par le maire, après un an de débats...

¹⁹ Les exemples de la demande de tables de ping pong par le conseil de quartier Montsouris et des panneaux associatifs par celui de Pernety montrent que toute demande « originales » prend au moins deux ans.

²⁰ Alors qu'il y avait 1300 candidatures pour 80 postes lors de la formation des conseils de quartier, il manquait de candidats pour certains conseils lors du renouvellement

²¹ Le budget de la mairie du 14^{ème} s'élève à 4 à 5 millions d'euros selon les années, contre un budget de 6 milliards pour la mairie de Paris. La mairie d'arrondissement décide de l'attribution des places de crèches, mais pas des permis de construire par exemple.

problématiques plus larges ; il oppose ainsi la démocratie locale à la démocratie de proximité qui enferme les gens dans leur quotidien. Il faut être vigilant à ce que les intérêts particuliers ne priment pas sur l'intérêt général.

L'instrumentalisation politique des instances de la démocratie locale est également un risque à éviter. Pour F. Vuillod il ne faut surtout pas raisonner en terme de droite et de gauche au niveau local. Lors de leur étude sur les conseils de quartier, les étudiants des Sciences Politiques n'ont d'ailleurs obtenu que peu de réponses à leur question sur les affinités politiques des membres des conseils de quartier. Et pourtant le risque de politisation existe... La preuve ? Aucune réunion publique des conseils de quartier n'est organisée en période électorale, car, selon S.Badiez²², elles sont trop difficiles à gérer.

La dernière limite est sans doute la plus difficile à lever. Il s'agit du poids du changement qu'implique la mise en place de la démocratie locale. **La culture féodale** est encore bien ancrée dans les esprits²³. Passer à une culture d'écoute et de réelle concertation, où l'élu peut être remis en cause est difficile. L'enjeu de la démocratie locale est ici culturel avant d'être politique : la culture de la responsabilité, de la transversalité (entre administrations par exemple), et de l'écoute devant remplacer concentration et personnalisation du pouvoir (y compris dans les associations).

²² Stéphanie Badiez travaille au service de la démocratie locale à la mairie du 14^{ème} arrondissement

²³ Le maire est encore souvent le chef de l'exécutif, du parti local, du législatif, représentant de l'Etat (officier état civil et police judiciaire). Il a une emprise totale sur le conseil municipal. Cette formation des « figures politiques » locales qui concentrent le pouvoir est accentuée par le cumul des mandats.

Partie 5. Quels enjeux pour la démocratie locale aujourd'hui ?

Le premier enjeu de la démocratie local dans le 14^{ème} arrondissement est **l'amélioration du fonctionnement** de ce qui existe déjà. Par exemple pour les conseils de quartier, il faudra régler la difficulté à remplacer les membres absents plus rapidement ou travailler sur le collège socio économique. Il s'agit également de ne pas multiplier les instances pour ne pas créer de la confusion, et d'éviter que les conseils de quartier ne deviennent un échelon supplémentaire entre la mairie et les citoyens. L'amélioration du fonctionnement passe également par l'instauration de nouveaux leviers, comme le référendum d'initiative populaire pour les problèmes locaux, ou l'utilisation accrue de la consultation par internet.

Faire un retour rapide (même négatif) aux propositions émises permet d'éviter la lassitude et la frustration des personnes qui s'investissent. Contrairement à ce qu'il peut paraître à première vue, il semble que la démocratie locale soit plus efficace quand elle est encadrée par la mairie qui peut mener des consultations précises sur des sujets donnés. La formation offerte (sur le fonctionnement de la mairie de Paris, la démocratie locale, l'animation de réunions...) aux conseillers et aux associations est également un enjeu fort.

Il s'agit aussi de **clarifier l'offre politique**. Il est nécessaire de définir en amont ce que la participation pourra infléchir dans le processus de décision. Les questions à se poser sont les suivantes : jusqu'où l'avant projet est-il fixé ? Les techniciens travailleront-ils sur toutes les propositions ? Devront-ils justifier toutes mises à l'écart ? En effet, peut-on laisser travailler un groupe passionné sans retenir aucune de ses propositions ? Il est important de partager le calendrier et d'y inclure en amont la période de consultation. Etre transparent et faire participer les habitants à la décision ne signifie pas mettre tout en débat. L' élu est en effet le garant de la loi, de valeurs, et du programme pour lequel il a été élu et ne doit pas transiger sur ces points.

Pour que la démocratie locale fonctionne, **il faut que la mairie soit organisée dans ce sens.** Cela implique un changement de culture, de processus, d'horaires d'ouverture. Pour F. Hannyer, la démocratie locale doit être portée par les élus mais également par l'administration. La démocratie locale se rapproche ici de la démarche de management de la qualité. Elle implique une formation des agents de la mairie à un nouveau métier. Aujourd'hui tout se passe entre l' élu et l'habitant. Or il est nécessaire que l'administration soit impliquée. Un enjeu fort est donc de travailler le rapport entre administration (techniciens), élus (garants intérêt général) et habitants (usagers), qui ont chacun a leur légitimité propre.

Est-ce que la mairie change son mode de fonctionnement pour intégrer les avis des habitants ? Est-ce que chaque élu se remet en question ? La démocratie locale implique un changement en profondeur de la culture politique. Il est difficile pour un élu de se faire bousculer, et d'apprendre à être un animateur de l'espace public de concertation, à inciter au débat entre habitants, entre associations...**Il s'agit pour l' élu et l'administration de passer de la culture de l'information à celle de la codécision.**

Elargir le spectre et le nombre de participants et donc aller vers l'altérité est un autre enjeu majeur pour la démocratie locale. Pour pallier au problème du manque de représentativité des consultations, et pour que ces lieux ne deviennent pas à leur tour des lieux d'exclusion, il peut être nécessaire de faire appel à des passeurs qui ont accès aux publics qui ne sont pas présents naturellement. Ces passeurs pourront être les écoles du quartier, des associations travaillant avec des SDF, des étrangers,... Il sera sans doute nécessaire d'opérer une discrimination positive pour faire participer les personnes les plus éloignées du processus démocratique pour leur apprendre à faire remonter les informations, à se représenter la cité. Il faudra aussi inventer d'autres formes de consultations : changer de lieu ou d'heure de réunions d'heure, faire des permanence dans la rue²⁴, envoyer des questionnaires par internet...

Aborder des sujets plus mobilisateurs peut également permettre d'attirer plus de monde. **Donner plus de poids aux instances consultatives**, pour qu'elle n'ait pas seulement la latitude de choisir le lieu d'implantation de prochain ralentisseur. Il s'agit de susciter des sujets de réunion qui mobilisent davantage, communiquer sur les bilans des actions qui ont avancé, aller chercher les gens qu'on pense utiles sur un sujet (jeunes, commerçants...).

²⁴ L'exemple de la consultation à propos de la piétonisation d'une zone du quartier Mouton Duvernet

L'instauration d'un véritable budget participatif à la mairie de Paris constitue un enjeu fort pour la prochaine mandature.

Enfin, un enjeu fondamental pour la démocratie locale est d'être un vecteur d'engagement citoyen. On a vu que l'échelon local pouvait être propice à l'investissement des habitants. Les conseils de quartier, les groupes de travail peuvent constituer un point d'entrée en politique. En rapprochant la sphère de l'action politique de la sphère du sentiment physique d'appartenance, on cherche à rendre vivante et attractive la participation pour répondre aux déçus de la politique nationale jugée abstraite, complexe et technique. Aujourd'hui, il est nécessaire de **recréer des espaces de légitimité du politique**, la démocratie locale peut le permettre. Pour cela, elle ne doit ni se cantonner aux problèmes locaux, ni être trop politisée.

L'éducation est comme toujours au cœur des enjeux. Pour D. Gentil, les conseils de quartier sont un lieu d'apprentissage de la démocratie. Il observe que lors des premières réunions, les gens sont revendicatifs, mais qu'ensuite s'opère un apprentissage à l'écoute. De même, il remarque que les habitants n'ont pas l'habitude d'être consultés sur leur lieu de vie, mais qu'une fois la première surprise passée, il participe volontiers. Il rejoint alors F. Hannyoy, qui parle de démocratie délibérative pour montrer que, dans la démocratie locale, ce qui est digne d'intérêt, ce n'est pas seulement le résultat auquel on arrive mais bien le processus lui-même.

Conclusion

Cette enquête sur la démocratie locale au cœur du 14^{ème} arrondissement a été pour moi riche d'apprentissages. Elle m'a permis de redécouvrir le quartier où je vis depuis trois ans et de porter un regard neuf sur la politique.

Sceptique au départ sur l'intérêt réel de la démocratie locale, je m'aperçois que malgré toutes les critiques que l'on peut lui faire, elle est un lieu privilégié d'apprentissage de la démocratie pour tous dès le plus jeune âge. Loin des « Gate Cities », la démocratie participative locale est un outil d'ouverture sur le monde. Elle oblige habitants, élus et techniciens à remettre en question leurs certitudes. Elle nous oblige à repenser notre rapport au pouvoir et à remettre en cause le suffrage universel comme unique source de légitimité.

A l'heure où le politique est décrié et suspecté par le plus grand nombre, la démocratie locale permettra-t-elle de revenir aux fondamentaux de la participation citoyenne ?

Bibliographie

Démocratie participative locale, Comprendre, Agir, Proposer Collection Les Pratiques du CEDIS

La Démocratie locale : représentation, participation et espace public sous la direction de Loïc Blondiaux, PUF 1999

<http://fr.wikipedia.org/>

www.paris.fr et www.mairie14.paris.fr/

www.conseilsdelajeunesse.org

<http://www.adels.org/>

<http://u.d.free.fr/>

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/>

www.legifrance.gouv.fr

<http://www.eleves.ens.fr/pollens/seminaire/seances/citoyennete%20locale/DLP.htm>

http://www.semea15.fr/amenager/fiche_op.ZacDidot.pdf

<http://bertranddelanoie.net/vlog-paris/>

<http://paris14.lesverts2008.fr/>

<http://quartier.pernety.free.fr/>

www.parisxiv.com

Rapports de l'Observatoire des Conseils de Quartier 2005, 2006 et 2007

Actes du printemps de la démocratie locale 2006 et 2007

Rapport d'étape de l'observatoire parisien de la démocratie locale 2004

Bilan d'activité 2006 des maisons des associations parisiennes

La Page du 14^{ème} arrondissement n°78 (Janvier - Mars 2008)

Supports de formation des conseillers de quartier de la mairie de Paris et de la mairie d'arrondissement (2006 et 2007)

« Les conseils de quartier : entre démocratie représentative et démocratie participative », rapport sur les CQ du 14^{ème} arrondissement, septembre 2006, par des étudiants de Science Politique